

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME A LA DIRECTIVE 2001/58/CE

JEAN SURGAND SA
88 RUE DES BATELIERS
F-68400 RIEDISHEIM

VERNIS TAMPON ANGLAIS

1) IDENTIFICATION DE LA PREPARATION

DESIGNATION COMMERCIALE :

VERNIS TAMPON ANGLAIS

FOURNISSEUR : JEAN SURGAND SA
88 rue des Bateliers
68400 RIEDISHEIM
Tél. 03 89 44 59 60
Fax 03 89 63 74 19

TYPE D'UTILISATION : Vernissage au tampon à l'ancienne pour la finition des meubles.

N° TEL. APPEL URGENCE ORFILA **01.45.42.59.59**

2) COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation :

Gomme laque et gomme copal en solution dans de l'alcool à 95° et de l'acétate d'éthyle.

Substances Dangereuses représentatives :

ACETATE D'ETHYLE

Numéro CAS : 141-78-6 Index CE : 607-022-00-5

Symboles : F (Facilement inflammable)

Xi irritant pour les yeux si concentration > 20%

Risque de dessèchement/gerçures de la peau en cas d'exposition répétée si concentration > 20%

Risque de somnolence si concentration > 10%

Concentration de l'ordre de 45%

ETHANOL

Numéro CAS : 64-17-5 Index CE : 603-002-00-5

Symboles : F (Facilement inflammable)

Concentration comprise entre 15% et 25%

3) IDENTIFICATION DES DANGERS

Contient des solvants volatiles facilement inflammables.

Réactions dangereuses avec certains oxydants.

Irritation cutanée par contact répété. Irritant pour les yeux.

En cas d'exposition prolongée par inhalation de vapeurs, irritation des voies respiratoires avec céphalées, vertiges, nausée, somnolence. Troubles similaires en cas d'ingestion. Pas de danger dans les conditions normales d'hygiène industrielle.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissantes du produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME A LA DIRECTIVE 2001/58/CE

JEAN SURGAND SA
88 RUE DES BATELIERS
F-68400 RIEDISHEIM

VERNIS TAMPON ANGLAIS

4) PREMIERS SECOURS

Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Evacuer le sujet à l'air libre pour faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement à grande eau. Retirer les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau en maintenant la paupière ouverte. Consulter un médecin si irritation persistante.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau, ne pas faire vomir. Faire appel à un médecin.

Le cas échéant, consulter un médecin.

5) MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques :

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire.

Moyens d'extinction appropriés :

CO₂ , mousse chimique, poudre.

Moyens d'extinction déconseillés :

Eau en jet. L'eau peut toutefois être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6) MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s) :

Ne pas fumer.

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Assurer une ventilation adéquate.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement :

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Endiguer et contenir le produit renversé.

Pomper ou absorber à l'aide d'un matériau inerte.

Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion.

Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales.

Eviter la contamination des eaux souterraines.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME A LA DIRECTIVE 2001/58/CE

JEAN SURGAND SA
88 RUE DES BATELIERS
F-68400 RIEDISHEIM

VERNIS TAMPON ANGLAIS

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

Méthode(s) de nettoyage :

Recueillir le plus rapidement possible. Mettre le produit recueilli dans un récipient adéquat.

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

Éliminer comme un déchet dangereux.

7) MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution :

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas respirer les vapeurs.

Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Tenue normale de travail pour les produits chimiques

S'assurer que l'installation est bien reliée à la terre et qu'elle est antidéflagrante.

Éviter les étincelles, les charges électrostatiques, les heurts, les frottements.

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosibles dans l'air.

Stockage

- Précaution :

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

- Condition de stockage :

Conserver à température ambiante.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.

Conserver dans un endroit très bien ventilé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Bien refermer les emballages après usage.

- Matière incompatible à éloigner :

Conserver à l'écart des acides forts, bases fortes, oxydants forts et substances comburantes.

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage/conteneur : polyéthylène. *- Déconseillé :* emballage en fer blanc.

8) CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante, porter des appareils respiratoires cartouche vapeur : A

Protection des mains :

Gants en caoutchouc nitrile

Protection de la peau et du corps :

Tablier et bottes résistants aux solvants, vêtements de protection à manches longues

Protection des yeux :

Porter des lunettes de sécurité bien fermées ou écran facial

Mesure d'hygiène :

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME A LA DIRECTIVE 2001/58/CE

JEAN SURGAND SA
88 RUE DES BATELIERS
F-68400 RIEDISHEIM

VERNIS TAMPON ANGLAIS

Valeurs limites d'exposition (en France) :

selon INRS ND 2098-174-99 (1999) :

	VME-mg/m ³ :	VLE-ppm :	VLE-mg/m ³ :
ACETATE D'ETHYLE	1400 (400 ppm)		
ETHANOL	1900 (1000 ppm)	5000	9500

9) PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect physique	: liquide
Couleur	: brunâtre pour le Vernis Tampon Anglais foncé jaune clair pour le Vernis Tampon Anglais clair
Odeur	: celle des solvants
pH	: sans objet
Intervalle d'ébullition	: 75-85°C à pression atmosphérique
Point éclair	: 19°C coupe ouverte
Température d'autoinflammation	: 371°C
Pression de vapeur	: 60 mbar à 20°C
Masse volumique	: 0.930 kg/dm ³ environ
Solubilité	: insoluble dans l'eau soluble dans l'éthanol

10) STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

Condition(s) à éviter :

Chaleur, flamme, étincelles, chocs et frottements.

Matière(s) à éviter :

Oxydants forts (peroxydes, bichromate...)

Produits de décomposition dangereux :

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune information sur la préparation elle-même n'est disponible

Ne pas s'exposer aux vapeurs des solvants présents dans la préparation qui peuvent provoquer à fortes doses une irritation respiratoire, des maux de tête ainsi que des risques de somnolence. Effet ébriant en cas d'inhalation importante, nausée, vomissement.

Peut être irritant pour la peau et les muqueuses en cas de contact prolongé direct.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME A LA DIRECTIVE 2001/58/CE

JEAN SURGAND SA
88 RUE DES BATELIERS
F-68400 RIEDISHEIM

VERNIS TAMPON ANGLAIS

12) INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.
Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

13) CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :

Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques et de leurs résidus au sein de l'Union Européenne. Les produits chimiques et leurs résidus doivent être considérés comme des déchets spéciaux. Leur élimination est réglementée par chaque état membre. Nous vous recommandons de contacter les autorités compétentes ou les sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets qui sauront vous renseigner sur les moyens d'éliminer les déchets spéciaux.

Emballage :

Elimination conformément à la législation en vigueur. Les récipients contaminés doivent être traités de la même façon que le produit chimique respectif. Sauf réglementation spécifique les récipients non contaminés peuvent être éliminés comme déchets ménagers ou bien être recyclés.

14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre ADR/RID (2007)

Classe ADR/RID : 3 Groupe d'emballage : II Code de classification : F1

Nom de la matière : 1263 MATIERES APPARENTEES AUX PEINTURES

15) INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

CLASSEMENT DE LA PREPARATION : Facilement inflammable. Irritant.

SYMBOLE DE DANGER : F, Xi

PHRASES R : 11-36-66-67

R11 Facilement inflammable

R36 Irritant pour les yeux

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

PHRASES S : 7-16-(2)-26-33

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S7 Conserver le récipient bien fermé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle. Ne pas fumer.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S33 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME A LA DIRECTIVE 2001/58/CE

**JEAN SURGAND SA
88 RUE DES BATELIERS
F-68400 RIEDISHEIM**

VERNIS TAMPON ANGLAIS

16) AUTRES INFORMATIONS

L'utilisation du produit, les conditions de travail de l'utilisateur, les législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire du produit sous sa propre responsabilité.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Les indications ci-dessus ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques et se basent sur l'état actuel de nos connaissances à la date du 25/01/2007.

Mise à jour de cette fiche de données de sécurité du 28 janvier 2005 : Directive 2001/58/CE - Directive 2001/59 (29^{ème} adaptation) - ADR 2007.